

Strasbourg, 13 November 2017

AP/CAT (2017)17
traduit de l'anglais

ACCORD EUROPÉEN ET MÉDITERRANÉEN SUR LES RISQUES MAJEURS
(EUR-OPA)

REUNION DU BUREAU DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS
LE 3 OCTOBRE 2017

Bureau du Conseil de l'Europe, Paris

RAPPORT DE REUNION

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR AP/CAT(2017)OJ04 pour adoption

Le Secrétaire exécutif de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs, M. Gianluca Silvestrini, souhaite la bienvenue à Mme Ana Freitas, Portugal, Présidente du Bureau, et à Mme Arabela Vahtaric, Croatie, Vice-présidente. M. Jeyhun Isgandarli, Azerbaïdjan, le second vice-président, a demandé à être excusé pour son absence indépendante de sa volonté. Les membres du Bureau sont informés de l'objectif de la réunion et adoptent l'ordre du jour.

La liste des participants figure en annexe I.

M. Silvestrini annonce également la nouvelle structure opérationnelle de la Direction générale II (depuis le 1^{er} octobre 2017): Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation. Comme l'accord EUR-OPA est directement rattaché au secteur de l'éducation, il envisage de renforcer les projets éducatifs élaborés dans le cadre de ses centres spécialisés.

Il rappelle également la nouvelle structure et la nouvelle présentation des informations dans les projets d'ordre du jour.

2. PROGRAMME D'ACTIVITES 2017

2.1. Réunions statutaires

70^e Réunion du Comité des correspondants permanents, Monaco, 14-15 mars 2017
[AP/CAT\(2017\)09](#) pour information

M. Silvestrini rappelle les points principaux de la 70^e Réunion du Comité des correspondants permanents et du 30^e Anniversaire d'EUR-OPA, organisés à Monaco les 14-15 mars 2017.

A la suite du rapport de réunion, il rappelle les réalisations dans le cadre de l'Accord depuis cette réunion: la définition des priorités du programme d'activités, l'adoption d'un nouveau masque pour préparer les contributions des Centres spécialisés, ainsi que les Lignes directrices sur la préparation du nouveau projet et les nouveaux outils technologiques. Tous ces éléments contribuent à renforcer la collaboration et les synergies entre le Comité des correspondants permanents et les Directeurs des Centres spécialisés.

Les membres du Bureau prennent note de ces informations.

Réunion commune du Comité des correspondants permanents avec les Directeurs des Centres spécialisés, Paris, 6-7 novembre 2017

[AP/CAT\(2017\)OJ05](#) pour discussion et décision

M. Silvestrini présente ensuite le Projet d'ordre du jour et les objectifs de la Réunion commune du Comité des correspondants permanents avec les Directeurs des Centres spécialisés, Paris, 6-7 novembre 2017, qui vise à renforcer la coopération et des synergies entre les deux entités et à améliorer l'accès des décideurs aux informations scientifiques et techniques sur les risques de catastrophes.

Les Directeurs présenteront le fruit des activités de leur Centre en 2016-17 (5 minutes) et les propositions de projets pour 2018-19 (5 minutes). Les membres du Bureau tiendront ensuite un échange de vues sur les suggestions pour la réunion commune et finaliseront son projet d'ordre du jour et les documents de travail.

Nomination d'un Rapporteur sur l'égalité entre les femmes et les hommes (GER)

Rôle des GER (13 octobre 2016) pour discussion

Mme Mechthilde Fuhrer, Secrétaire exécutive adjointe de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs, présente la politique d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes au Conseil de l'Europe, en soulignant l'importance d'intégrer une perspective d'égalité des sexes dans le programme d'activités d'EUR-OPA grâce à un Rapporteur sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Bureau manifeste un grand intérêt pour ce rôle et charge le Secrétariat de lui communiquer des documents complémentaires pour l'aider à approfondir le débat et à prendre une décision. A l'issue de ce processus, un Rapporteur sur l'égalité entre les femmes et les hommes sera nommé lors de la réunion commune de novembre.

2.2 Activités opérationnelles

Colloque international « Le Patrimoine culturel face au Changement climatique: augmenter la résilience et promouvoir l'adaptation », Ravello, Italie, 18-19 mai 2017

APCAT(2017)REC02 pour information

Le changement climatique constitue une menace croissante pour le patrimoine culturel. L'Atelier international organisé à Ravello a donc dressé le bilan des activités correspondantes menées dans le cadre d'EUR-OPA depuis 2009. Sur la base des conclusions, un « Projet de Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur le Patrimoine culturel face au Changement climatique: augmenter la résilience et promouvoir l'adaptation » a été élaboré.

Mme Fuhrer informe le Bureau des procédures administratives qui doivent mener à l'adoption de la Recommandation et de l'éventuel travail de suivi. Le Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) a déjà communiqué ses observations sur le projet de document. Le Comité des correspondants permanents est invité à soumettre des observations et à adopter ce document à sa réunion de novembre, avant l'adoption formelle de cette recommandation par le CDCPP et par le Comité des Ministres. Cela doit également permettre de renforcer la coopération entre le CDCPP et EUR-OPA.

Possibles activités communes d'EUR-OPA et de la Convention de Berne

T-PVS(2017)19 pour information

M. Silvestrini présente les conclusions de la 1^e réunion du Groupe restreint d'experts de la diversité biologique et du changement climatique, Paris, 14-15 juin 2017, ainsi que les synergies envisageables entre la Convention de Berne et EUR-OPA, les dossiers placés sous sa responsabilité. Ces deux services sont orientés sur des solutions fondées sur la nature, et l'atténuation des conséquences du changement climatique et la communication sur ce phénomène sont des questions importantes. Une deuxième réunion commune se tiendra en 2018.

Possibles activités communes d'EUR-OPA et de la Convention de Faro

AT(2017)126 pour information

M. Silvestrini annonce un nouvel atelier avec sa participation, à Fontecchio, Italie, du 9 au 12 octobre 2017 sur le thème « Convention de Faro et recherche-action: mobiliser la population dans la revitalisation du patrimoine après une catastrophe ».

3. PROGRAMME D'ACTIVITES 2018-2019

3.1. Priorités thématiques

Examen des projets 2018 des Centres spécialisés: projet de synthèse des propositions de projets

APCAT(2017)12 pour information

Après avoir informé le Bureau de l'état d'avancement du Programme d'activités 2017 et de ses réalisations, M. Silvestrini parcourt avec le Bureau la synthèse de projets élaborée par les Directeurs des Centres spécialisés pour 2018-2019. Ce document reste toutefois incomplet. Il explique ensuite la nouvelle structure de la grille budgétaire et les contributions respectives des pays aux priorités de projets proposées, ainsi que le budget envisagé par priorité proposée.

Le Bureau prend note de la présentation des nouvelles propositions de projets et les examine. Il se félicite de la réunion commune qui sera organisée prochainement parce qu'elle permettra aux Correspondants permanents de mieux se familiariser avec les projets organisés par les Centres spécialisés.

Directeurs des Centres spécialisés: masque révisé, lignes directrices et formation en vue de projets de 2019

APCAT(2017)13 pour information

M. Silvestrini introduit le nouveau masque de présentation des projets 2018-19, qui est mieux structuré et plus conforme aux règles du Conseil de l'Europe ainsi qu'aux procédures de passation des marchés.

Une formation sera organisée à l'intention des Directeurs des Centres spécialisés dans le cadre de cette réunion commune, avec M. Silvestrini et Mme Catherine Emezie, l'assistante financière de l'équipe EUR-OPA. Elle les aidera à remplir les différents champs du masque et à se conformer aux exigences administratives et financières du Conseil de l'Europe.

3.2. Activités opérationnelles

Pour discussion et décision

Les nouvelles propositions visant à intégrer la réduction des risques de catastrophes dans d'autres secteurs, conformément au Programme d'activités 2018-2019, seront appliquées dans les domaines suivants:

- groupes vulnérables et gestion des risques (suivi l'application des recommandations sur les migrants /*activités à l'intention des enfants*) ;
- environnement, changement climatique et gestion des risques (*collaborations et synergies envisageables avec la Convention de Berne et le PERRC*) ;
- patrimoine culturel et gestion des risques (*recherche et recommandations sur le patrimoine et les approches associatives dans la réduction des risques*).

Ces thèmes ont été adoptés comme prioritaires lors de la dernière réunion, à Monaco.

Le Bureau procède à un échange d'avis sur les nouvelles activités envisageables en 2018-19. Il invite le Secrétariat à réaliser une étude sur le suivi de la mise en œuvre des Recommandations EUR-OPA et de leur impact, suivie d'un atelier pour dresser un bilan et identifier les actions à mener, et pour organiser un atelier sur les migrants envisagés sous l'angle du changement climatique.

4. PARRAINAGE - CORRESPONDANTS PERMANENTS

Critères pour le parrainage de la participation des Etats membres aux réunions du Comité des correspondants permanents

APCAT(2017)15 pour discussion

M. Silvestrini présente ce document et invite les membres du Bureau à se référer au PIB et au revenu par habitant comme critères pour fixer le montant du soutien de la participation des Etats membres aux réunions du Comité des correspondants permanents. Le Bureau approuve cette approche.

5. PUBLICATIONS ET VISIBILITÉ

Publication EUR-OPA/OIM sur les migrants dans la réduction des risques de catastrophes: pratiques d'intégration pour information

Mme Fuhrer rappelle l'excellente coopération entre l'initiative MiCiC de l'OIM et EUR-OPA depuis 2016. Dans ce contexte, une publication commune sur les bonnes pratiques, assortie d'exemples issus du monde entier, a été élaborée. Elle informe les membres du Bureau de la cérémonie de lancement de l'ouvrage dans le cadre du Dialogue international sur la migration intitulé « Comprendre les vulnérabilités des migrants : une approche axée sur les solutions dans la perspective d'un pacte mondial permettant de réduire les vulnérabilités et d'autonomiser les migrants », OIM, Genève, Suisse, 18-19 juillet 2017. A la réunion commune de novembre, un exemplaire de cette publication remarquable sera remis à tous les participants. Elle invite les membres du Bureau à la promouvoir.

Publication sur la prise en compte des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés dans la préparation et la gestion des catastrophes et crises majeures pour information

Mme Fuhrer présente également la nouvelle publication « *La prise en compte des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés dans la préparation et la gestion des catastrophes et crises majeures*, » fruit du projet sur les *Migrants, demandeurs d'asile et réfugiés dans le contexte de la gestion et prévention des risques majeurs*. Elle contient la Recommandation 2016 - 1 du Comité des correspondants permanents sur la prise en compte des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés dans la préparation et la gestion des catastrophes et crises majeures, adoptée par la 13^e Session ministérielle de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA), Lisbonne, Portugal, 26 octobre 2016, ainsi que des Lignes directrices et des exemples pratiques.

Un exemplaire de cette publication sera remis à tous les participants de la réunion commune. Les membres du Bureau sont invités à la promouvoir.

Outils d'information: Plateforme collaborative pour les Centres spécialisés, Site internet EUR-OPA, Facebook et interactivité pour information

Le Secrétariat a consacré beaucoup d'efforts à la visibilité du travail mené dans le cadre de l'Accord. M. Silvestrini informe le Bureau des outils de communication et de visibilité existants et envisagés (Facebook, masques et plateforme collaborative pour les Centres spécialisés).

6. PARTICIPATION A DES INITIATIVES INTERNATIONALES

Réunion annuelle du Forum européen pour la réduction des risques de catastrophe, Istanbul, Turquie, 26-28 mars 2017

Conclusions d'Istanbul pour information

M. Silvestrini présente cette activité organisée conjointement par l'UNISDR, la Commission européenne et le Conseil de l'Europe. Le gouvernement turc a présidé et accueilli la réunion. M. Silvestrini a participé au Comité de rédaction et a réussi à faire mentionner le travail du Conseil de l'Europe réalisé par EUR-OPA concernant les personnes handicapées et la réduction des risques de catastrophes, le Plan à moyen terme d'EUR-OPA et l'importance de ne pas oublier la protection et la promotion du patrimoine culturel dans les politiques et mesures de gestion des risques de catastrophe. Mme Fuhrer a été invitée à coordonner de manière participative, une Session technique sur les Migrations, la réduction des risques de catastrophes et la résilience réunissant des professionnels renommés. Ses intéressantes conclusions ont été intégrées à celles de la conférence. Les membres du Bureau ont salué les résultats atteints par ce Forum européen pour la réduction des risques de catastrophe.

Conférence internationale : risques, sécurité et citoyenneté, Setubal, Portugal, 30-31 mars 2017 Actes pour information

Mme Fuhrer présente les conclusions de cette conférence internationale et évoque notamment la Déclaration de Setubal et la constitution de la Plateforme de Setubal, un forum permanent de surveillance, d'analyse et de discussion des questions afférentes aux objectifs du Cadre d'action 2015-2030 de Sendai, au Portugal. L'objectif est d'organiser, tous les deux ans, une conférence internationale sur les risques, la sécurité et la citoyenneté. La prochaine se tiendra au printemps 2019.

Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, Cancun, Mexique, 22-26 mai 2017

Communiqué de haut niveau pour information

M. Silvestrini fait part des conclusions de la Plateforme mondiale à laquelle il a participé dans le cadre de la session spéciale des pays d'Europe. Les conclusions du Forum européen pour la réduction des risques de catastrophe, Istanbul, ont été présentées. Il a participé en qualité d'orateur principal à la session de travail « patrimoine culturel et connaissances autochtones pour le renforcement de la résilience ». Il a également eu l'occasion de présenter la nouvelle publication EUR-OPA/OIM intitulée «Migrants in Disaster Risk Reduction - Practices for Inclusion » (en anglais).

Dialogue international 2017 sur la migration

Comprendre les vulnérabilités des migrants : une approche axée sur les solutions dans la perspective d'un pacte mondial permettant de réduire les vulnérabilités et d'autonomiser les migrants, Palais des Nations, Genève, Suisse, 18-19 juillet 2017

Synthèse des conclusions pour information

L'Organisation internationale pour les migrations a tenu sa première session du Dialogue international sur la migration de 2017 les 18-19 avril 2017, au siège des Nations Unies à New York, sur le thème « Renforcer la coopération internationale en matière migratoire et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial sur les migrations en 2018 ». Ce deuxième Dialogue a offert aux Etats membres et aux autres acteurs pertinents l'occasion d'examiner tous les aspects de politique, de la coopération et des perspectives pratiques en matière de protection et d'assistance aux migrants en situation de vulnérabilité. Mme Fuhrer, qui a participé à cette conférence de haut niveau à l'invitation de l'OIM, présente un rapport sur cette manifestation lors de laquelle elle a pu exposer des initiatives du Conseil de l'Europe en matière de migrations. La synthèse des conclusions de la session mentionne la contribution spécifique du Conseil de l'Europe. EUR-OPA a été invité à poursuivre sa contribution au pacte mondial.

Contribution d'EUR-OPA à la Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles – 13 octobre 2017

Le Secrétariat a invité les Correspondants permanents à contribuer à la Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles, coordonnée par l'UNISDR. Les membres du Bureau ont été invités examiner les propositions reçues, qui seront transmises à l'UNISDR et publiées sur le site Internet d'EUR-OPA et sur sa page Facebook pour l'occasion.

7. BUDGET POUR 2018

APCAT(2017)14 pour information

M. Silvestrini présente le budget pour 2018, ainsi que le détail des contributions pour 2018 de Etats membres d'EUR-OPA. Conformément aux instructions du Comité des Ministres, EUR-OPA devra faire rapport en fin d'année sur l'impact concret des recommandations adoptées par le Comité des correspondants permanents sur les législations et stratégies nationales de réduction des risques de catastrophes (cf. point 3.2).

Les membres du Bureau prennent acte du Budget 2018 adopté par le Comité des Ministres.

8. QUESTIONS DIVERSES

Mme Fuhrer informe le Bureau de l'appel lancé pour établir une liste commune d'experts pour EUR-OPA et la Convention de Berne.

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION pour décision

Les dates et lieux des prochaines réunions sont discutés.

La réunion commune avec le Comité des correspondants permanents et les Directeurs des Centres spécialisés se tiendra à Paris les 6-7 novembre 2017.

Le Bureau décide de tenir deux réunions en 2018, en avril et en octobre. Il décide également d'organiser une autre réunion commune du Comité des correspondants permanents et des Directeurs des Centres spécialisés, éventuellement début novembre 2018, soit au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, soit en Croatie, dans le cadre de la Présidence croate du Comité des Ministres. Les dates et lieux exacts seront décidés le 7 novembre 2017.

10. CLÔTURE DE LA RÉUNION